

L'expérience égyptienne dans le domaine de la vulgarisation agricole

Mahrous F.

in

Abdel Hakim T. (ed.).
Les systèmes de vulgarisation dans les pays du sud-est de la Méditerranée : Egypte,
Liban, Syrie, Jordanie : synthèse des actes du séminaire du Caire

Montpellier : CIHEAM
Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(3)

1994
pages 17-19

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=94400018>

To cite this article / Pour citer cet article

Mahrous F. **L'expérience égyptienne dans le domaine de la vulgarisation agricole.** In : Abdel Hakim T. (ed.). *Les systèmes de vulgarisation dans les pays du sud-est de la Méditerranée : Egypte, Liban, Syrie, Jordanie : synthèse des actes du séminaire du Caire.* Montpellier : CIHEAM, 1994. p. 17-19 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(3))



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

L'expérience égyptienne dans le domaine de la vulgarisation agricole

Fawzi Mahrous

Ministère de l'Agriculture, Le Caire (Egypte)

Introduction

Les pays en voie de développement tentent d'améliorer le niveau de vie de leurs populations à travers le développement économique et social, dont l'objectif est d'augmenter la productivité économique afin de satisfaire les besoins des populations. La vulgarisation agricole, l'une des bases du développement agricole et rural, est un des domaines les plus importants dans ces pays.

I – L'organisation de la vulgarisation agricole en Egypte

Le service de vulgarisation agricole est créé en Egypte en 1953, comme un service du ministère de l'Agriculture. Son objectif est d'aider les agriculteurs à modifier leurs comportements en adoptant de nouvelles pratiques. Au début, ce service a été rattaché à différents départements du ministère. Au fur et à mesure de son évolution et de l'importance croissante de ses activités, il s'est structuré en direction centrale du ministère de l'Agriculture englobant différents niveaux organisationnels et territoriaux, avec un effectif important :

- 365 ingénieurs au niveau national ;
- 434 ingénieurs au niveau des directions départementales ;
- 1 202 ingénieurs au niveau des centres régionaux ;
- 4 458 ingénieurs au niveau des villages.

En outre, afin d'assurer la meilleure coordination entre la vulgarisation et la recherche, la Direction centrale de la vulgarisation a été mise sous la tutelle du Centre des Recherches Agronomiques.

1. La direction centrale de la vulgarisation

La direction des programmes de vulgarisation. Elle est chargée de :

- planifier les programmes de vulgarisation au niveau du territoire ;
- superviser les rencontres organisées par les vulgarisateurs pendant les campagnes agricoles ;
- transmettre les recommandations techniques des centres de recherche aux autres directions ;
- organiser les concours agricoles.

La direction des moyens de vulgarisation. Elle est chargée de :

- publier des informations destinées aux agriculteurs dans tous les domaines de la production agricole ;
- collaborer à la préparation des émissions radiotélévisées de vulgarisation ;
- collaborer à l'organisation des expositions agricoles régionales, nationales et internationales ;
- superviser les centres de documentation agricole ;
- superviser les activités de communication et les coordonner ;
- participer aux stages de formation à l'audiovisuel des vulgarisateurs.

La direction du suivi et de l'évaluation. Elle est chargée de :

- superviser les campagnes nationales pour l'augmentation de la production des principales récoltes et de la production animale ;
- suivre l'application des recommandations techniques pour la mise en valeur des nouvelles terres ;
- évaluer les activités des différentes directions et rédiger les rapports d'activités.

2. Les directions générales de la vulgarisation

La direction générale de la vulgarisation de la Basse Egypte (le delta). Elle supervise la mise en oeuvre des programmes de vulgarisation dans tous les gouvernorats du delta (huit gouvernorats)

La direction générale de la vulgarisation de la Haute Egypte (la vallée). Elle supervise la mise en oeuvre des programmes de vulgarisation dans tous les gouvernorats de la Basse Egypte (huit gouvernorats).

La direction générale de la vulgarisation du Caire. Elle est chargée des gouvernorats du Caire, de la Mer Rouge, du Sinaï.

Ces trois directions générales assurent aussi la coordination avec les centres de recherche et les universités dans les différentes régions.

Le contexte actuel – caractérisé sur le plan mondial par les progrès techniques rapides et sur le plan national par de nouvelles politiques agricoles orientées vers la privatisation, le retrait de l'Etat et l'encouragement du marché libre – exige une évolution de la vulgarisation. Cette évolution nécessite la formation de cadres spécialisés et hautement compétents qui peuvent transmettre aux agriculteurs les nouvelles techniques et répondre rapidement à leur demande.

Dans cette perspective, un décret ministériel a créé des offices de vulgarisation spécialisés pour chaque activité agricole et a affecté un vulgarisateur au niveau de chaque village chargé de la coordination entre ces offices et les autres structures.

De plus, les objectifs de la vulgarisation ont évolué : le principal objectif de la vulgarisation était d'augmenter la production des grandes cultures considérées comme stratégiques par les politiques agricoles. Mais avec l'évolution des besoins des agriculteurs et les progrès techniques, la vulgarisation s'est étendue à toutes les activités agricoles et rurales.

Il a fallu, par conséquent, renforcer la relation entre la vulgarisation et les institutions de recherche nationales, d'une part, et la vulgarisation et les institutions étrangères d'aide au développement, d'autre part. Les exemples de collaboration sont nombreux, entre autres :

- la collaboration réussie entre les services de vulgarisation et le secteur du transfert de technologie au projet national de recherche agronomique (*NARP-National Agricultural Research Program*). Cette collaboration a été l'occasion d'appliquer l'approche décentralisée, lors de l'élaboration des programmes de vulgarisation, pour la première fois en Egypte ;
- la collaboration entre la Direction de la vulgarisation et l'Institut de Recherche sur la Vulgarisation et le Développement Rural, qui soutient les activités de vulgarisation par ses recherches dans ce domaine et en assurant la formation des cadres.

II – Les aspects de l'expérience de la vulgarisation en Egypte

1. Les aspects positifs

L'expérience de vulgarisation a obtenu quelques succès avec des effets positifs sur l'économie agricole égyptienne. Exemples :

- le rôle important de la vulgarisation après la construction du Haut Barrage d'Assouan qui a permis le

passage de l'irrigation en bassin à l'irrigation pérenne. Il s'agissait alors d'amener les agriculteurs à modifier des pratiques culturelles héritées de l'ancien système d'irrigation. Dans ce but, la Direction de la vulgarisation a mis en place un programme basé sur l'apprentissage réciproque entre les agriculteurs : les agriculteurs de la Basse Egypte, qui maîtrisaient déjà les techniques adaptées au nouveau système d'irrigation, les ont transmises à ceux de la Haute Egypte. Cette modification des pratiques culturelles a eu des effets très positifs puisqu'elle a été suivie d'une augmentation importante de la production dans la Haute Egypte, voire dans l'ensemble du pays.

- le maïs était traditionnellement cultivé au cours de la saison appelée *nili*, c'est-à-dire la saison pendant laquelle le Nil est en crue. La recherche agronomique a démontré que la production du maïs pendant cette saison exposait la récolte à de nombreuses maladies et que, par conséquent, le volume de la production était faible. Les services de vulgarisation ont donc cherché à modifier le comportement des agriculteurs, afin qu'ils cultivent le maïs pendant la saison d'été. La généralisation de ce comportement a eu pour conséquence une importante augmentation de la production de maïs.

2. Les aspects négatifs

Un des échecs de la vulgarisation est l'expérience de diffusion des semences du « blé mexicain ». Le blé est la première céréale et l'alimentation de base en Egypte. La production nationale du blé ne suffisait pas à satisfaire les besoins de la population, l'Egypte en importait de plus en plus, ce qui pesait très lourd sur le budget de l'Etat et sur la balance commerciale.

Dans les années 1970, des variétés de blé à haut rendement (blé mexicain) ont été importées. Cette variété avait donné de bons résultats en Inde ; mais, malgré les efforts des services de vulgarisation, les agriculteurs ne l'ont pas adoptée. Ce rejet du « blé mexicain » était dû à ses caractéristiques qui ne correspondaient ni au goût local, ni aux exigences culinaires (du point de vue de la couleur, de l'élasticité, etc.).

En conclusion, on peut rappeler que l'Egypte a aujourd'hui, en matière de vulgarisation, une longue et solide expérience qui évolue en permanence, notamment pour s'adapter au nouveau contexte économique et technologique.

